

# CONSEIL MUNICIPAL DE MESSY

## Séance du 24 septembre 2020

### Etaient présents :

Mesdames Nelly Antonio, Karine Bembaron, Eva Blouin, Laëtitia Bouchon, Cristina Miguez Dominguez

Messieurs Henri Marichez, Raymond Marini, Carlos Neto, Jacques Nogaret, Mathieu Rael, Frédéric Spinelli, Jean Lou Szyszka

### Etaient absents représentés :

Mme Marie Christine Jolly a donné pouvoir à M. Frédéric Spinelli

M Christian Ostrowski a donné pouvoir à M. Mathieu Rael

### Etaient absents non représentés :

Mme Latifa Bendimred

### Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du 09/07/2020
- 2) Modification de la délibération n°006-2020
- 3) Interdiction de circulation des poids lourds de plus de 7T5 dans le village
- 4) Adhésion à ID 77, groupement d'intérêt public dédié à l'ingénierie de service du Conseil départemental
- 5) Adhésion à l'AGEDI, syndicat mixte informatique
- 6) Définition du plan pluriannuel des projets communaux
- 7) Vote des taux de la taxe de séjour
- 8) Questions diverses

Monsieur le Maire, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 20h30.

Monsieur Frédéric Spinelli est désigné scrutateur et Mme Miguez Dominguez et M. Henri Marichez secrétaires de séance.

#### **1) Approbation du procès-verbal du 09 juillet 2020**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **2) Modification de la délibération 006-2020**

Cette délibération fixait les limites réglementaires des conditions dans lesquelles M. Le Maire était autorisé à signer les marchés publics en prévoyant les montants plafonds de dépenses.

Un décret en ayant modifié les termes, M. Le sous-préfet demande une demande de délibération modificative conforme aux termes du dit décret dont M. Le Maire donne lecture au conseil.

La modification de la délibération 006-2020 est approuvée à l'unanimité.

### **3) Interdiction de circulation des poids lourds de plus de 7T5 dans le village**

En concertation avec la commune de Gressy et le Conseil départemental, il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. Le Maire à prendre un arrêté interdisant la circulation de poids-lourds de plus de 7T5 entre Gressy et Charny et entre Claye Souilly et Nantouillet (RD404 et RD139), sauf en desserte locale pour les services publics et les exploitations agricoles en période de récoltes.

L'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 7T5 dans le village est approuvée à l'unanimité.

### **4) Adhésion au groupement d'intérêt public ID 77**

Le Conseil départemental a décidé de fédérer 6 des ses organismes associés au sein d'un GIP pour améliorer son offre de service en matière d'ingénierie coordonnée aux bénéficiaires des communes du département. Il est proposé au Conseil d'adhérer gratuitement à ce GIP.

L'adhésion au groupement d'intérêt public ID77 est approuvée à l'unanimité.

### **5) Adhésion au syndicat mixte : Agence de Gestion et Développement Informatique AGEDI.**

Les collectivités locales de tailles modestes des zones rurales manquent de moyens, notamment humains, pour maîtriser les évolutions technologiques en matière d'informatique et de télétraitement notamment.

La création de ce syndicat mixte répond à ce besoin et il est donc demandé au Conseil d'autoriser M. Le Maire à signer la convention d'adhésion.

L'adhésion au syndicat mixte AGEDI est approuvée à l'unanimité.

### **6) Définition du plan pluriannuel des projets communaux**

Il convient de hiérarchiser les projets d'investissements jugés indispensables pour la commune afin de les mettre en œuvre, d'une part en fonction de nos capacités financières, de l'urgence de leur temporalité et de la prise en compte par l'Etat, la Région, le Conseil départemental et les autres financeurs publics de nos demandes de subventions.

Dans ces conditions et compte tenu notamment de la mise en œuvre du nouveau PLU avec pour conséquence de nouvelles constructions, le Conseil est sollicité sur l'ordre de mise en œuvre de ces projets.

Outre les travaux déjà prévus de sécurisation et de mise hors d'eau de l'église du 11<sup>ème</sup> siècle, l'ordre suivant est adopté :

1 - La création de l'aire de jeux au parc

Vote 12 pour et 2 abstentions

2 - L'agrandissement de la cantine et du périscolaire pour accueillir les nouveaux arrivants

Vote 12 pour et 2 abstentions

3 - La réfection du bâtiment de l'ancienne poste pour y créer 2 logements

Vote 13 pour et 1 abstention

4 - La réfection de la Grande Rue, de ses trottoirs et de l'enfouissement des réseaux après obtention des subventions attendues

Vote 13 pour et 1 abstention

5 - La construction d'un bâtiment fonctionnel et sécurisé pour abriter les services techniques, leurs équipements et leurs fournitures

Vote 13 pour et 1 abstention

## 7) **Vote des taux de la taxe de séjour**

Le conseil reconduit le montant de la taxe de séjour selon la grille officielle.

Le vote des taux des taxes de séjour est approuvé à l'unanimité.

## 8) **Questions diverses**

**Illuminations de Noël** : Dans les limites du budget inscrit en 2020, il sera procédé à la mise en conformité des 20 boîtiers de raccordement et de la mise en place d'un premier équipement aux entrées de la ville.

**Les membres titulaires et suppléants** de la commission de révision des listes électorales sont désignés.

**En raison des nouvelles règles sanitaires** relatives à la pandémie, M. Le Maire a décidé de suspendre toute location de salle municipale jusqu'à nouvel ordre.

**Arrêt du tribunal administratif de Melun** concernant la régularité des élections de Mars : L'ensemble des motifs allégués par les contestataires a été rejeté et les élections validées par le juge administratif.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions écrites déposées dans les délais prescrits, M. Le Maire lève la séance à 21h30.

Mr Le Maire,  
Jean Lou Szyszka